

## 10 Faits divers &amp; Justice

## Trafic d'êtres humains

## Un réseau d'esclavagistes dans le collimateur de la justice



Photo : D.R.  
Florence S l'esclave togolaise...

SCOM

Libreville/Gabon

Un réseau de trafic d'êtres humains ont convoyé du Nigeria au Gabon des milliers d'enfants que des complices sont chargés de revendre. C'est le cas de la petite Togolaise Florence S, qui fait le récit de son voyage dans des conditions épouvantables en mer jusqu'à nos côtes et la misère qu'elle subit dans différentes maisons de placement.

LA Brigade spéciale du Palais de justice (BSPJ) de Libreville vient d'interpeller une Togolaise dont la principale activité était l'achat d'enfants, qu'elle plaçait dans des ménages pour fructifier ses revenus. Il s'agit de Zibet Bigningou Mawa, 28 ans, qui sera prochainement présentée

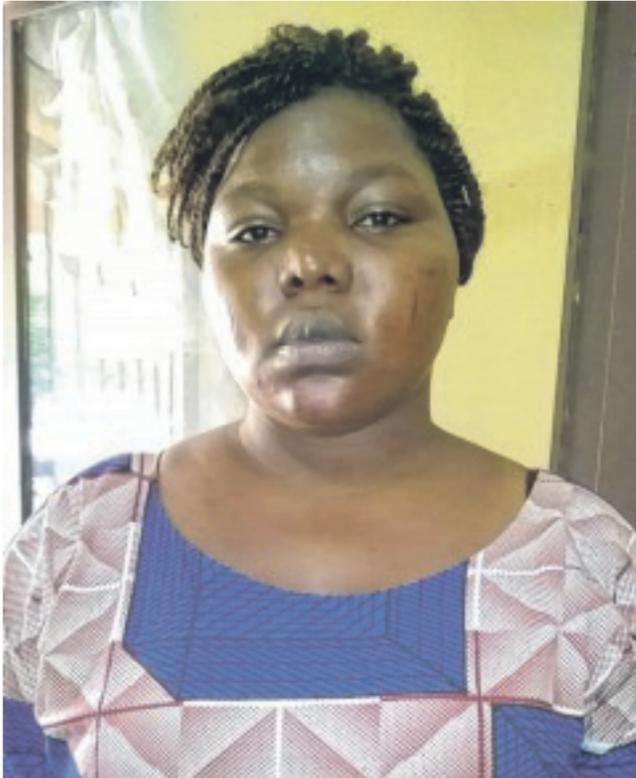


Photo : D.R.  
... que sa compatriote Zibet Mawa Bigningou aurait "acquise" à 350 000 F.CFA...

devant le procureur de la République pour trafic d'enfants. D'autres membres présumés de ce réseau d'esclavagistes, Engel Edon, Johnson Joseph Owen et Adam Dio, sont activement recherchés. C'est grâce à une source diplomatique que les limiers de la BSPJ ont réalisé ce coup de filet. C'est le témoignage poignant d'une victime de cette nébuleuse, Florence S, une jeune Togolaise de 13 ans, qui a révélé l'existence de ce réseau de trafiquant d'êtres humains. La victime raconte dans les moindres détails le récit de sa longue odyssée. Du Togo au Nigeria par voie

terrestre, et des côtes nigérianes au Gabon par la mer. Elle aurait embarqué, le 24 novembre 2017 à bord d'une grande pirogue en compagnie de près de 500 Burkinabè et 400 Togolais. « Je suis partie du Togo le 1er novembre 2018, sous les bonnes grâces d'un des locataires de mon tuteur, qui a promis qu'on se fera beaucoup d'argent au Gabon. Je me suis engagée dans cette aventure, afin de subvenir aux besoins de mon petit frère. Sauf que j'ignorais qu'il était question d'effectuer des travaux pénibles dans mon pays d'accueil », confie d'emblée l'adolescente. La petite Florence révèle



Photo : D.R.  
... chez dame Engel Edom.

que « pour se nourrir, plusieurs filles sans ressources financières étaient parfois obligées de s'offrir sexuellement aux passeurs. Pis, nous étions près de mille dans l'embarcation. Et s'il vous arrivait d'avoir soif, l'eau de mer était l'unique solution. » Dans ce témoignage émouvant, l'adolescente nous épargne les détails d'actes d'anthropophagie. Car, certains voyageurs à la peine auraient servi de nourriture à un petit groupe. **BÉTAIL HUMAIN**• Après trois jours de navigation, la pirogue accoste au Gabon, le 27 novembre 2017, vers 4 heures du matin. Une fois débarqués, les "esclaves"

sont accueillis par les membres du réseau qui les conduisent ensuite chez des "revendeuses". Engel Edon est l'une d'entre elles. C'est elle qui réceptionne Florence S à son domicile d'Angondjé, dans la commune d'Akanda. La jeune fille est aussitôt revendue à Zibet Bigningou Mawa. Coût de la transaction : 350 000 francs. L'adolescente est ensuite placée dans divers foyers pour servir de bonne à tout faire (ménage, baby-sitting ou encore commerce). Mais pas sans déboires car, elle subira des sévices corporels chez une dame qui l'employait pour vendre des



Photo : D.R.  
Dio Adam, l'un des intermédiaires en fuite.

gâteaux. Lasse de subir le martyr, elle profitera de l'absence de sa maîtresse, pour joindre au téléphone sa grande sœur restée au pays. Cette dernière, irritée, alerte différentes missions diplomatiques au Gabon qui vont à leur tour alerter les Officiers de police judiciaire (OPJ) de la BSPJ. C'est à la suite de cette dénonciation que Zibet Bigningou Mawa est interpellée. Lors de son interrogatoire, les limiers apprennent que le contrat entre Florence S et sa propriétaire devait durer un an. Avant que la petite "esclave" ne recouvre sa totale "liberté". D'autres enfants seraient sous contrat d'esclavage avec Engel Edon qui, se sachant désormais recherchée, a fondu dans la nature. A l'instar de Johnson Joseph Owen et Adam Dio, les principaux membres du réseau.

## Vol aggravé à Owendo

## La ménagère abuse de son patron

AEE

Libreville/Gabon

**REGINA** Mengue Medzo, Gabonaise, la quarantaine, a été placée en détention préventive à la prison centrale de Libreville, jeudi dernier, pour vol aggravé. Il est reproché à cette dame au tempérament visiblement calme, d'avoir frauduleusement touché plusieurs chèques appartenant à son patron, chez qui elle travaillait depuis deux ans. La suspecte aurait réussi son coup avec l'aide de deux de ses frères, les nommés Samson Obiang Medzo et Olivier Mba Zolo, actuellement en cavale. Les sommes d'argent que le trio aurait détourné à son profit s'élevaient, selon un enquêteur, à 3,5 millions de francs. Dans sa déposition, dame Regina

Mengue Medzo avoue regretter son acte, d'autant que, explique-t-elle, depuis qu'elle travaille chez ce Monsieur dont la famille vit à l'étranger, elle a toujours bénéficié de ses largesses. Mengue Medzo souligne même que c'est grâce à son patron qu'elle a pu se reconstruire, après plusieurs douloureuses épreuves traversées dans sa vie, « tellement il est humain », précise-t-elle. « Il me faisait aveuglement confiance. Je savais où certains de ses documents confidentiels étaient cachés. Mais, un jour, pendant que je nettoiais sa chambre, je ne sais pas ce qui s'est passé dans ma tête. Toujours est-il que j'ai pris son chéquier dans lequel j'ai arraché des chèques d'un montant de 3,5 millions de francs. Je les ai remis à mes frères pour aller les toucher. Le coup a bien marché. Quelque



Photo : Abel Eyeghe  
Malgré les regrets exprimés à son patron, le parquet a placé Régina Mengue Medzo en détention préventive à Gros-Bouquet.

temps plus tard, j'ai refais la même chose en remettant un autre chèque d'un même montant à mes deux frères. Et c'est là où tout a chamboulé», explique-t-elle. **LA PRINCIPALE SUSPECTE DÉMASQUÉE**• En effet, cette fois-ci, l'agent de la banque s'est montré vigilant. Et pour cause ! Il s'est rendu compte que la Carte nationale d'identité (CNI) avec laquelle Samson Obiang Medzo veut toucher le chèque n'est pas la sienne. Aussi, saisit-il ses supérieurs qui décident d'en savoir plus sur cette affaire. Pressés de questions, Obiang Medzo et son complice de frère Mba Zolo paniquent, puis ils prennent la fuite sans demander leurs restes. Au regard de la tournure prise par les événements, le propriétaire du chèque est joint au téléphone par sa banque. Et ce n'est qu'une fois sur place que le

malheureux client constate que des transactions frauduleuses ont été effectuées auparavant dans son compte. Aussi, décide-t-il aussitôt de déposer plainte contre X à la direction générale des Recherches (DGR) de la gendarmerie nationale. Les investigations menées par les limiers conduisent à Régina Mengue Medzo. Suspectée d'être le cerveau de ce coup, elle est interpellée, puis conduite au poste pour les nécessités d'enquête. Après avoir faits des aveux, la mise en cause a demandé, en pleurs, pardon à son patron pour " le couteau qu'elle vient de lui planter dans le dos". Mais cela n'a pas suffi pour l'exonérer des poursuites judiciaires. Elle médite donc actuellement sur son sort à la prison centrale de Libreville. En attendant son procès.